

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 26 JANVIER 2010

L'an deux mille dix, le mardi 26 janvier à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de FOIX, convoqué le 19 janvier, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Noël FONDERE, Maire.

Présents : M. FONDERE – M. BERDEIL – Mme DELAVERGNE – M. SENSSAC – Mme PERRAMOND – M. MELER - Mme CLAIN – M. LAGUERRE.- Mme CORRAZE – M. BATY - M. ROUMIEU – Mme PORTET – M. ALBA – Mme SUBRA – M. AUTHIE – Mme GONZALES - M. NAVARRO – Mme FRANCO – Mme TERRE – M. SEEL – M. DIMON – M. FABRE – Mme BESSOU – M. RACINE.

Absents ayant donné procuration : Melle MASSAT (à M. FONDERE) – Mme CALAS (à Mme FRANCO) – M. BOUZONVILLE (à Mme DELAVERGNE) – M. FOIS (à M. FABRE).

Absent : Mme CANAL.

Monsieur FONDERE, ouvre la séance à 18 h 00.

Mme FRANCO, nommée à l'unanimité secrétaire de séance, procède à l'appel des conseillers.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du mercredi 9 décembre 2009 est approuvé par le Conseil Municipal.

Vote : pour = Unanimité

AFFAIRES FINANCIERES

Projet de budgets primitifs 2010

Monsieur le Maire, suite aux réunions du groupe de travail « finances » du 19/01/2010 et du « Conseil d'exploitation du service municipal de l'eau » du 13/01/2010, d'approuver les projets de budget primitifs exercice 2010 :

Budget principal de la commune

Monsieur le Maire rappelle les incertitudes pour l'avenir dans lesquelles se trouve la commune du fait de la réforme de la taxe professionnelle, du projet de réforme des collectivités territoriales et du désengagement de l'Etat. Il précise que certaines communes ont été contraintes dès 2010 à diminuer leurs prévisions d'investissement.

Monsieur Laguerre présente, chapitre par chapitre, le projet de budget primitif de la Commune, exercice 2010.

Monsieur Racine demande des précisions sur l'augmentation de l'inscription budgétaire au compte 6226 de l'ordre de 20 % par rapport à 2009.

Monsieur Laguerre répond qu'il s'agit des honoraires versés aux avocats qui est variable en fonction du nombre d'affaires en cours.

Monsieur le Maire propose de voter le budget chapitre 011.

Vote : pour = 23 ; abstentions = 5 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Concernant le chapitre 012, Monsieur Dimon demande des précisions sur l'inscription budgétaire des emplois non titulaires et l'écart entre 2009 et 2010. Il souligne que l'annexe (page 83) fait état de 147 postes statutaires occupés et 29 non titulaires contre 152 postes statutaires occupés et 8 postes non titulaires en 2009.

Monsieur le Maire répond que les effectifs présentés dans l'annexe sont ceux recensés au 31 décembre 2009.

Monsieur Seel demande combien de postes concernent des non titulaires.

Monsieur le Maire répond que le nombre de postes non titulaires concernent principalement des contrats de remplacement ponctuels (maladie, congés parental...), et d'autre part, des contrats aidés et des contrats de plus longue durée (une douzaine en moyenne dans selon les périodes).

Monsieur Dimon demande quelle est exactement la vacance de postes.

Monsieur le Maire répond qu'il est obligatoire de créer les postes correspondant aux avancements de carrière des agents et après leur nomination, supprimer les anciens postes, par conséquent, la vacance de postes présentée ne correspond pas à la vacance réelle.

Monsieur Dimon s'interroge quant à l'impact de l'audit du personnel sur les prévisions budgétaire concernant le personnel.

Monsieur Seel souligne l'inexactitude des chiffres présentés, l'imprécision quant à leur mise à jour et le manque d'explications.

Monsieur le Maire répond que les chiffres présentés en annexe seront vérifiés et qu'une explication plus précise sera apportée lors de la prochaine séance.

Monsieur le Maire propose le vote du chapitre 012 :

Vote : pour = 22 ; abstentions = 2 (Mme BESSOU – M. RACINE) ; contre = 4 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON)

Monsieur Dimon souligne l'augmentation des indemnités des élus.

Monsieur le Maire répond que cette augmentation a été actée en 2009 et n'avait impacté le budget précédent que pour partie.

Monsieur le Maire rappelle l'effort important de la ville en faveur des associations de 93 € par habitant contre 71 € en moyenne dans les villes de la même strate.

Monsieur le Maire propose le vote du chapitre 65 :

Vote : pour = 22 ; abstentions = 6 (M. RACINE – M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – M. BESSOU)

Monsieur le Maire souligne le faible endettement de la ville (7 € par habitant).

Il propose le vote du chapitre 66 :

Vote : pour = 23 ; abstentions = 5 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Monsieur le Maire propose le vote du chapitre 67 :

Vote : pour = 23 ; abstentions = 5 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Pour la section fonctionnement, Monsieur Racine demande des explications concernant les interventions sociales et de santé.

Monsieur Laguerre précise qu'il s'agit de la subvention au CCAS.

Monsieur Racine demande à quoi correspondent les 400 000 € inscrits pour la culture.

Monsieur le Maire précise que cette enveloppe concerne l'ensemble du secteur et pas uniquement la Scène nationale.

Vote : pour = 23 ; abstentions = 5 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Concernant les recettes issues des produits du stationnement et des tarifs « droits de place », Monsieur Dimon souhaite qu'elles soient augmentées.

Monsieur le Maire répond que dans un contexte économiquement difficile et une baisse du pouvoir d'achat pour les ménages fuxéens, il est inconcevable d'augmenter dans des proportions trop importantes les différents tarifs.

Monsieur Dimon fait part de son regret de ne pas avoir le détail des recettes.

Monsieur le Maire lui indique que les recettes seront communiquées lors de la présentation du compte administratif.

Monsieur le Maire propose le vote du chapitre 70 :

Vote : pour = 23 ; abstentions = 5 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Concernant les recettes de la fiscalité locale, Monsieur Racine demande des explications quant à l'augmentation des recettes.

Monsieur le Maire répond que la loi de finance a revalorisé les bases d'imposition de 1,2 % qui se cumule avec une évolution physique de l'assiette. Par conséquent, même sans augmentation des taux d'imposition communaux, la recette fiscale de la ville augmente.

Monsieur Roumieu rappelle que les bases d'imposition sont calculées en fonction des déclarations des contribuables, une vérification avec les services fiscaux permettrait de savoir si tous les biens sont vraiment déclarés.

Monsieur Dimon rappelle que le groupe de travail avait évoqué un audit sur ce sujet.

Monsieur Laguerre répond qu'il est difficile d'organiser une telle analyse en raison des difficultés à mobiliser le centre des impôts.

Monsieur le Maire propose le vote du chapitre 73 :

Vote : pour = 23 ; abstentions = 5 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Monsieur Racine demande à quoi correspond la compensation de taxe professionnelle.

Monsieur le Maire répond que même si la taxe professionnelle est supprimée, la compensation de la taxe pour la ville est maintenue dans le cadre d'un dispositif ancien.

Monsieur le Maire propose le vote du chapitre 74 :

Vote : pour = 23 ; abstentions = 5 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Monsieur le Maire propose le vote du chapitre 75 :

Vote : pour = 23 ; abstentions = 5 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Monsieur le Maire propose le vote du chapitre 76 :

Vote : pour = 23 ; abstentions = 5 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Monsieur le Maire propose le vote du chapitre 77 :

Vote : pour = 23 ; abstentions = 5 (M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Monsieur le Maire propose d'approuver les projets de budget primitifs exercice 2010, section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recette au montant suivant :

- Section de fonctionnement : 10.969.494,77 €

Vote : pour = 22 ; abstentions = 6 (M. RACINE – M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Pour ce qui concerne les investissements, Monsieur Racine souligne la baisse des projets d'investissements de 27 % par rapport à 2009.

Monsieur le Maire explique qu'en 2009, une convention avait été signée avec l'Etat pour bénéficier d'une anticipation du versement du fonds de compensation de la TVA si les investissements étaient supérieurs de 1 € à la moyenne des investissements des trois années précédentes, c'est pourquoi, les investissements ont été plus importants en 2009.

Concernant les recettes d'investissement, Monsieur Dimon fait remarquer qu'un tiers de l'autofinancement est issu du remboursement des amortissements d'emprunt. Il préconise que la ville investisse davantage dans des équipements structurants générateurs de recettes.

Monsieur Dimon ajoute que l'autofinancement et l'extinction progressive des emprunts déjà contractés permet de recourir à l'emprunt de manière plus importante qu'aujourd'hui. Il préconise une réorientation des investissements.

Monsieur le Maire répond que grâce à son faible endettement la ville peut continuer à dégager un autofinancement permettant d'investir sans augmenter la fiscalité. Il précise que les frais financiers sur les emprunts alourdissent le fonctionnement.

Monsieur Racine demande qu'elle est la part du budget consacrée à l'activité économique.

Monsieur le Maire répond que le développement économique est de la compétence de la communauté de communes du Pays de Foix.

Monsieur Navarro ajoute que la ville, grâce à son travail sur l'évolution du PLU veille à permettre à la communauté de communes de réaliser dans le futur des opérations en faveur du développement économique.

Monsieur le Maire propose d'approuver les projets de budget primitifs exercice 2010, section de d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recette au montant suivant :

- Section d'investissement : 4.464.402,00 €

Vote : pour = 22 ; abstentions = 6 (M. RACINE – M. SEEL – M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON – Mme BESSOU)

Budget annexe « Camping »

Monsieur le Maire donne lecture, chapitre par chapitre, du projet de budget annexe « Camping », exercice 2010, qui s'équilibre en dépenses et recettes aux montants suivants :

- Section de fonctionnement : 24.100,00 €
- Section d'investissement : 13.270,00 €

VOTE : pour = 27 – abstention = 1 (M. RACINE)

Budget annexe Service municipal de l'eau

Monsieur Berdeil, suite à la réunion du conseil d'exploitation du service municipal de l'eau du 13/01/2010, donne lecture, chapitre par chapitre, du projet de budget primitif du service de l'eau, exercice 2010, qui s'équilibre en dépenses et recettes aux montants suivants :

- Section de fonctionnement : 910.505,00 €
- Section d'investissement : 837.351,00 €

Monsieur Dimon fait remarquer le l'équilibre budgétaire du service de l'eau est fragile malgré une augmentation du prix de l'eau.

Madame Delavergne rappelle que de nombreuses municipalités qui avaient délégué la gestion de l'eau à de grands groupes privés reviennent à une gestion municipale. Elle souligne l'importance de garder la maîtrise de l'eau même si le coût du service est élevé.

Monsieur Dimon demande s'il ne serait pas opportun de se rapprocher du SMDEA.

VOTE : pour = 25 – abstentions = 3 (M. FABRE – M. FOIS – M. DIMON).

Subvention au budget annexe service municipal de l'eau (réservoir Cussol)

Monsieur Berdeil propose, dans le cadre de la délibération du 17 décembre 2007 relative au programme de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et conformément aux dispositions de l'article L 2224-2 du CGCT, d'autoriser le versement au budget annexe service municipal de l'eau d'une subvention d'un montant de 380 000 €.

Vote : pour = Unanimité

AP/CP 2010

Monsieur Laguerre propose, dans le cadre des dispositions de l'article L 2311-3 du CGCT, d'autoriser l'inscription d'autorisations de programme / crédits de paiement concernant les opérations pluriannuelles.

Projet Budget principal, Espace Ariège, 3^{ème} modification :

Délibération	en € TTC	CP2008	CP2009	CP2010	CP2011	CP2012	Total AP
26/01/2010	3 ^{ème} modification	140 694,74	858 265,43	0,00	250 000,00	300 000,00	1 548 960,17

AP/CP Budge principal : Reconquête du centre ancien, 1^{ere} modification :

Délibération	en € TTC	CP2009	CP2010	CP2011	CP2012	CP2013	Total AP
26/01/2010	1 ^{ère} modification	550 000,00	488 000,00	312 000,00	400 000,00	400 000,00	2 150 000,00

AP/CP Budget principal, Rénovation Scène nationale, 7^{ème} modification

Délibération	en € TTC	CP 2005	CP 2008	CP 2009	CP 2010	CP 2011	CP 2012	total
26/01/2010	AP 7ème modification	22 731,66	12 294,88	673 235,88	511 000,00	289 000,00	200 000,00	1 708 262,42

AP/CP Budget principal, Restructuration du groupe scolaire L. Goron – M. Carol

Délibération	en € TTC	CP2010	CP2011	CP2012	Total AP
26/01/2010	AP initiale	100 000,00	150 000,00	150 000,00	400 000,00

AP/CP – Budget annexe Service municipal de l'eau, reconquête du centre ancien, 1^{ère} modification :

Délibération	en € HT	CP 2009	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	Total AP
26/01/2010	1 ^{ère} modification	48 440,00	12 000,00	93 000,00	60 000,00	60 000,00	273 440,00

Vote : pour = Unanimité

Evolution des tarifs et redevances 2010

Monsieur le Maire propose, dans le cadre des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT, de fixer à un maximum de 2,5 % le montant de l'évolution des tarifs droits et redevances des services communaux pour 2010.

Sauf horodateurs (+ 0,20 € maxi) – caisse automatique Villote (+ 0,30 € maxi) et service municipal de l'eau (5% maxi).

Vote : pour = Unanimité

Evolution du montant des loyers 2010

Monsieur le Maire propose, dans le cadre des dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT, de fixer à un maximum de 2 % le montant de l'évolution des loyers, redevances d'occupation et redevances chauffage des immeubles communaux pour 2010.

Sauf baux commerciaux (augmentation contractuelle selon évolution indice construction)

Vote : pour = Unanimité

Inscription de dépenses en section d'investissement

Monsieur le Maire propose d'autoriser l'inscription en section d'investissement de dépenses d'acquisition de biens mobiliers d'une valeur inférieure à 500 € et qui revêtent un caractère de durabilité.

Vote : pour = Unanimité

Demandes de subventions : Maison inter générations du Courbet

Lors de sa séance du 15 juillet 2009, le conseil municipal a approuvé le projet d'aménagement d'une Maison Intergénération au Courbet et sollicité des aides financières dans le cadre du Pays de Foix Haute Ariège.

Suite à la réunion du Comité des financeurs de décembre 2009, Madame Perramond propose de modifier le plan de financement prévisionnel et de solliciter des aides financières de l'Europe de la Région, du Département, de l'OPH et de la CAF:

PLAN DE FINANCEMENT	
Montant prévisionnel total:	286 000 € HT
LEADER	66 196
<i>(Coût retenu LEADER : 150 452 €)</i>	
Région (10 %)	28 600
Département (10 %)	28 600
OPH 09 (10%)	28 600
CAF (23,43 %)	67 000
Autofinancement communal	67 004

Vote : pour = Unanimité

Demandes de subventions : DGE et FDAL

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide financière du Conseil Général de l'Ariège (FDAL) pour le programme de voirie prévu dans le cadre de l'exercice 2010, ainsi que l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la DGE.

<u>Opérations</u>	<u>Montant estimé travaux</u>	<u>DGE Sollicitée</u>	<u>FDAL sollicité</u>
Ecoles <i>Grosses réparations, aménagement, réhabilitation des écoles de la ville</i>	172 500	51 750	
Mairie – Eglise – Cimetière <i>Cimetière route de l'Herm</i>	50 200	12 550	
Voirie <i>Programme d'entretien de la voirie</i>	167 300	30 500	35 000
Matériel de voirie	40 200	10 050	
Equipements sportifs <i>Aménagements équipements sportifs : Extension du dojo</i>	347 000	46 000	
TOTAL		150 850	35 000

Vote : pour = Unanimité

Demandes de subventions : Extension du dojo

Monsieur Senssac propose de solliciter, dans le cadre du Pays de Foix Haute Ariège, l'aide financière du Conseil Régional Midi-Pyrénées, du Conseil Général de l'Ariège et de l'Etat (DGE) pour le programme d'extension du dojo prévu dans le cadre de l'exercice 2010.

Monsieur Fabre fait remarquer qu'à l'occasion de cet agrandissement, il conviendrait de faire des travaux d'isolation du bâtiment mal conçu.

Monsieur le Maire fait remarquer que lors de toute rénovation ou extension, les travaux doivent prendre en compte les économies d'énergie. Il précise également qu'il souhaite sensibiliser les responsables d'associations et clubs à faire des économies d'énergie.

Vote : pour = Unanimité

Demande de subvention – Animation territoriale - 2010

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide financière du Conseil Général de l'Ariège, à hauteur de 15.000 €, concernant la mission d'animation territoriale (assistance technique de proximité pour le montage et suivi des dossiers présentés par la commune au titre du contrat de Pays de Foix Haute Ariège).

Monsieur le Maire propose d'autoriser la signature d'un accord de partenariat, entre la ville de Foix et la Communauté de communes du Pays de Foix, afin que la ville puisse bénéficier du versement de cette dotation attribuée par canton.

Vote : pour = Unanimité

Subventions

Monsieur le Maire propose, dans le cadre des crédits de subvention inscrits au budget principal exercice 2010, d'autoriser le versement d'une subvention de 913,86 € à l'association La truite Ariègeoise (consommation électrique pisciculture 2009).

Monsieur Fabre propose d'inclure la subvention proposée avec la subvention de fonctionnement de l'association.

Monsieur Senssac fait remarquer que l'examen de la demande de subvention de cette association est examiné par le groupe de travail sports.

Monsieur le Maire propose de globaliser les deux subventions accordées à cette association.

Vote : pour = Unanimité

Monsieur le Maire propose d'autoriser le versement d'une subvention de 2000 € en faveur des sinistrés de Haïti suite au séisme qui s'est produit récemment.

Monsieur Fabre propose une subvention plus élevée.

Madame Delavergne souligne l'importance d'apporter une aide à long terme au peuple Haïtien qui a subi ces dernières années plusieurs catastrophes naturelles.

Monsieur le Maire propose de verser une aide de 2500 €.

Vote : pour = Unanimité

Pass foncier

Monsieur Berdeil propose, suite à la réunion du groupe de travail urbanisme du 7 janvier 10 et dans le cadre des dispositions relatives à l'accession sociale à la propriété, d'autoriser la signature d'une convention partenariale avec l'UESL (CIL09 Comité interprofessionnel pour le logement en Ariège), l'attribution d'une subvention de la commune dans la limite des crédits inscrits au budget 2010 et du respect des critères déterminés par le conseil municipal aux primo accédants éligibles au dispositif Pass foncier (le respect de ces critères subordonne l'octroi de la subvention communale et en cas de versement de l'aide le non respect de ces critères entraîne l'obligation pour le bénéficiaire de reverser à la commune la subvention communale :

- Enveloppe budgétaire globale : 50 000 €
- Nombre de dossiers : environ 15
- Type d'opération : 5 subventions environ pour maison individuelle hors lotissement et 10 subventions réparties sur maisons sur lotissement (maxi 25 % du nombre de lots par lotissement) et sur logement en collectif (maxi 25 % du nombre de logement par collectif)
- Localisation : zone U du PLU
- Délai de réalisation de l'opération : achèvement des travaux dans un délai maxi de 2 ans après accord du CIL sur dossier Pass Foncier
- Critère environnemental : engagement par le constructeur de respecter du label haute performance énergétique (norme HPE 2005)
- Clauses anti spéculatives : interdiction de louer ou revendre dans un délai de 5 ans sauf dérogation écrite de la commune (événements professionnels ou familiaux)

Vote : pour = Unanimité

Demandes de subventions : Pass Foncier

Monsieur Berdeil propose de solliciter la participation financière du Conseil Régional Midi-Pyrénées au dispositif Pass Foncier à hauteur de 25 % de l'aide accordée par la commune.

Vote : pour = Unanimité

PERSONNEL

Régime indemnitaire du personnel communal

Monsieur le Maire propose d'autoriser la reconduction pour l'année 2010 des dispositions relatives à l'attribution d'un régime indemnitaire au personnel communal dans le cadre des dispositions législatives et règlementaires applicables.

Vote : pour = Unanimité

Création de postes

Monsieur le Maire propose, dans le cadre de la régularisation statutaire de postes déjà pourvus au sein des services municipaux et des dispositions relatives aux avancements de grade, d'autoriser la création d'emplois statutaires (2 emplois d'attachés territoriaux service urbanisme et service administration générale - 1 emploi de directeur territorial service direction générale des services - 1 emploi agent de maîtrise services techniques - 1 emploi brigadier chef principal service police municipale - 1 emploi de technicien principal service informatique).

Vote : pour = Unanimité

Monsieur le Maire propose d'autoriser la création d'un emploi occasionnel d'une durée de trois mois maximum renouvelable une fois en vue de renforcer le service ressources humaines dans l'attente du remplacement d'un agent ayant récemment fait l'objet d'une mutation.

Vote : pour = Unanimité

INTERCOMMUNALITE

Syndicat mixte aire de grand passage

Monsieur le Maire propose, suite au rejet par le Tribunal Administratif de Toulouse du recours contre l'arrêté créant le syndicat mixte pour la création et la gestion d'une aire de grand passage aire de grand passage des gens du voyage en Ariège, de désigner conformément aux statuts du syndicat et aux dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT les délégués du conseil municipal auprès du comité syndical (6 titulaires et 6 suppléants).

Candidatures présentées en séance :

6 titulaires

- Francis LAGUERRE
- Michèle PORTET
- Michel BERDEIL
- Alain ROUMIEU
- Marie-Thérèse PERRAMOND
- Danielle DELAVERGNE

6 suppléants

- Jean-Pierre BATY
- Sylvie FRANCO
- Monique GONZALES
- Richard SENSSAC
- Francis AUTHIE
- Jean-Pierre DIMON

Vote : pour = Unanimité

Adhésion de la CCPF Smectom du Plantaurel

Madame Delavergne propose, conformément aux dispositions de l'article L 5214-27 du CGCT, d'autoriser la communauté de communes du Pays de Foix à adhérer au SMECTOM du Plantaurel.

Vote : pour = Unanimité

Adhésion de la CCPF au syndicat de médecine préventive de l'Ariège

Monsieur le Maire propose, conformément aux dispositions de l'article L 5214-27 du CGCT, d'autoriser la communauté de communes du Pays de Foix à adhérer au syndicat de médecine préventive de l'Ariège.

Vote : pour = Unanimité

Rapport annuel CCPF

Monsieur le Maire communique, dans le cadre des dispositions de l'article L5211-39 du CGCT, le rapport annuel du Président de la CCPF retraçant l'activité de l'établissement.

AFFAIRES GENERALES

Désignation « correspondant sécurité routière »

Monsieur le Maire propose, suite à la demande de Mr le Préfet de l'Ariège de désigner le « correspondant sécurité routière » de la commune.

Monsieur Meler et Monsieur Fabre sont candidats.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Meler en tant que titulaire et Monsieur Fabre en tant que suppléant.

Vote : pour = Unanimité

Règlement intérieur « transport scolaire »

Monsieur Meler propose d'approuver le projet de règlement intérieur du service de transport scolaire organisé pour les élèves du Collège et du Lycée résidant dans le secteur Capitany – Labarre.

Vote : pour = Unanimité

Occupation du domaine public

Monsieur le Maire, suite à la demande de l'association des commerçants et à la réunion de la commission fêtes foraines du 21 janvier 10, d'autoriser l'organisation d'une braderie de l'association des commerçants de Foix du 23 au 24 février 2010 et de la Fête foraine de printemps sur la place du 59^{ème} RI du 10 au 18 avril 2010.

Madame Gonzales propose de solliciter plus de forains pour animer la Fête de printemps.

Monsieur Berdeil fait remarquer que lorsque cette fête se déroule en dehors des vacances scolaires, les forains se mobilisent peu.

Vote : pour = Unanimité

Informations article L 2122-22 du CGCT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

⇒ Concession funéraire :

Vente d'une concession funéraire située cimetière route de l'Herm.

- Décision mise à disposition locaux à la Croix Rouge, 11 bd Alsace Lorraine.

- Décision d'indemnisation sinistre choc de véhicule en date du 17/10/2008 – Société Mutuelle d'assurance 1.044,24 €.

- Décision contrat emprunt financement programme investissement 2009 budget annexe Régie de l'Eau. Crédit Mutuel Crédit Atlantique - 100 000 €- 15 ans – taux fixe 3,70 %.

- Décision acquisition logiciel gestion cimetières – St Gesland - 12 509 € HT.

⇒ Signature de marchés passés en application de l'article 28 du code des marchés publics (MAPA) :

- Fourniture de denrées alimentaires restauration scolaire année 2010 :

Lot 1 : Poissons surgelés : Poissons et crustacés frais	Pomona Terre Azur
Lot 2 : Divers surgelés	Pomona Passion Froid
Lot 3 : Légumes surgelés	Davigel
Lot 4 : Pâtisseries surgelées	Brake France
Lot 5 : Glaces	Brake France
Lot 6 : Charcuterie (produits frais)	Charcuterie Rouch
Lot 7 : Viandes (produits frais)	Charcuterie Rouch
Lot 8 : Découpes de volailles et confits	Savidoc
Lot 9 : Epicerie	Pro à Pro Distribution
Lot 10 : Produits laitiers	Brake France
Lot 11 : Fruits et légumes frais	Les Grandes Halles de St-Volusien
Lot 12 : Boulangerie	Boulangerie Pinto
Lot 13 : Produits biologiques - Epicerie	Biocoop Restauration
Lot 14 : Produits biologiques - Pâtes fraîches	Transgourmet
Lot 15 : Produits biologiques - Fruits et légumes frais	Pomona Terre Azur
Lot 16 : Produits biologiques - Poissons frais	Pomona Terre Azur
Lot 17 : Produits biologiques - Volailles découpées	Infructueux
Lot 18 : Produits biologiques - Produits laitiers	Biocoop Restauration

- Conclusion d'un avenant pour le lot N° 9 – Electricité CF/CF - travaux aménagement maison inter-génération – EGA 28.410,79 €.

- Conclusion d'un avenant pour le lot N° 3 – Peintures - travaux aménagement cour d'honneur Hôtel de Ville – SPIDECO 14.201,08 €.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 50.

FOIX, le 29 janvier 2010

La Secrétaire de séance,

Le Maire,